

contre les *Provinciaux* ; de brûler immédiatement la maison et la grange de celui d'entre eux qui s'offrirait au gouvernement, et de détruire ses animaux : et de repousser la force par la force, si le général Carleton essayait de les contraindre au service. Puis ayant fait serment, ils s'en retournèrent chez eux.

" Ceci arriva à la fin de juillet ou au commencement d'août. Plus tard, (je crois) vers la fin de septembre, M. Lanaudière, fils, (propriétaire d'une seigneurie à un autre endroit appelé Sainte Anne) vint les trouver de Montréal et leur dit qu'il était employé par le général Carleton pour les conduire contre les *Provinciaux* ; qu'il s'en allait à sa propriété de Sainte Anne, mais qu'il reviendrait à Berthier dans quelques jours espérant les retrouver prêts à le suivre ; les assurant que, autrement, leurs terres et leurs habitations seraient mises à feu et à sang.

" Il revint, en effet, à Berthier quelque temps après ; et, lorsqu'il eût mis le pied sur les limites de la paroisse, il fut entouré et fait prisonnier par les habitants, avec M. Tonnancour, fils, et seize autres de sa suite. Un chaud débat eut alors lieu entre eux pour savoir s'ils enverraient M. Lanaudière au camp des *Provinciaux* près de St. Jean, ou non.

" Ils convinrent à la fin, de le remettre en liberté avec ses amis, après lui avoir fait promettre de leur obtenir le pardon du général Carleton pour cette insulte, et de ne jamais reparaitre parmi eux dans un but semblable." (1)

S. A. M.

---

(1) Extrait des " Additionnal Papers concerning the Province of Quebec." Londres, 1776. Par le baron Masères, qui prétend tenir ce récit de M. Charles Gordon, " qui a résidé deux ans dans cette paroisse." Nous avons traduit ce document de l'anglais.

FIN.